

■ LA BIBLIOTHÈQUE DE L'INSTITUT DE FRANCE ■

LES FONDS PATRIMONIAUX DE LA BIBLIOTHÈQUE DE L'INSTITUT DE FRANCE

Créé en 1795, l'Institut de France prit la succession des anciennes académies royales qui remontaient pour la plupart au XVII^e siècle. Il se compose aujourd'hui de cinq compagnies, l'Académie française, l'Académie des inscriptions et belles-lettres, l'Académie des sciences, l'Académie des beaux-arts et l'Académie des sciences morales et politiques, qui possèdent en commun une bibliothèque riche d'environ 1 500 000 ouvrages, 8 000 manuscrits, 1 200 périodiques « vivants » et 11 000 titres « morts », de médailles, de photographies et d'objets divers, notamment des épées d'académiciens.

Les biens de la bibliothèque appartiennent pour les uns à l'État, lorsqu'ils ont été confisqués sous la Révolution, achetés sur le budget propre de la bibliothèque ou préemptés en vente publique avec des crédits de l'État et au nom de celui-ci, pour les autres à une académie ou à l'Institut dans son ensemble, quand ils proviennent de dons ou de legs.

La bibliothèque partagea longtemps l'idéal de l'Institut : « *Raccorder toutes les branches de l'instruction* » et représenter un « *abrégé du monde savant* ». Elle fut longtemps animée d'une grande ambition, soutenue par ses conservateurs qui, jusqu'au milieu du XX^e siècle, étaient choisis parmi les membres de l'Institut. Elle a renoncé aujourd'hui à sa vocation encyclopé-

dique pour se consacrer presque uniquement aux sciences humaines. Les ouvrages anciens y tiennent une grande place, mais elle continue d'engranger des documents contemporains dans le cadre d'une rigoureuse politique d'acquisitions.

Sa mission première consiste à recueillir les travaux des cinq académies, ceux qu'elles encouragent, ainsi que les œuvres des membres de l'Institut ou les concernant, y compris leurs papiers personnels.

Paradoxalement, elle est aussi, par tradition, dépositaire de collections précieuses sans lien direct apparent avec les académies, si ce n'est qu'elles constituent des monuments de la culture française, l'exemple le plus remarquable étant celui de la collection Lovenjoul évoquée ci-après.

Les dotations de l'État

La monarchie puis la république, protectrices des académies, eurent le souci de les doter en livres, la première « subvention » consistant en 660 ouvrages choisis dans les doubles de la Bibliothèque royale et donnés en 1673 par Colbert à l'Académie française pour avancer l'élaboration du *Dictionnaire*.

On remarque des dotations indirectes, comme l'ancienne bibliothèque de l'Académie royale d'architecture, pla-

Une séance de l'Académie française, gravure de P. Sevin, dans : Père Ménéstrier, *La Devise du roy justifiée*, 1679.
© Bibliothèque de l'Institut de France

MIREILLE PASTOUREAU
FABIENNE QUEYROUX
ANNIE CHASSAGNE

Bibliothèque de l'Institut
de France

cée sous la Révolution à la disposition de l'École d'architecture et installée en 1804, dans le Collège des Quatre-Nations, où l'Institut devait emménager lui aussi. Elle ne quitta pas ce lieu lors du départ de l'école vers l'École des beaux-arts en 1840.

Avec la création de l'Institut national, en 1795, apparut – dans l'esprit des Lumières – une véritable politique pour la bibliothèque. Il fut prévu qu'elle bénéficierait des confiscations révolutionnaires et qu'elle s'ouvrirait au public sous certaines conditions, ouverture qui est toujours en vigueur¹. Dès 1797, on lui attribua, comme fonds initial, les

24 000 livres et les manuscrits de l'ancienne bibliothèque de la ville de Paris, composée en grande partie du legs d'un parlementaire, Antoine Moriau. Le mobilier fut lui aussi tiré en partie des dépouilles de l'abbaye de Saint-Denis et du château de Versailles.

Le bibliothécaire de l'Institut fut autorisé à aller choisir des livres dans les dépôts littéraires mais, devancé

par des bibliothèques plus prestigieuses, il n'en retira bien souvent que du « deuxième choix ». De cette époque date aussi la saisie par Bonaparte, à Milan, de carnets de dessins scientifiques de Léonard de Vinci, confiés aux membres de l'Institut afin qu'ils les étudient.

1. Les membres de l'Institut et le personnel des Académies sont admis de droit, et, les chercheurs extérieurs sont également accueillis, sur autorisation.

Léonard de Vinci, *Machine volante actionnée par un homme*. Manuscrit, vers 1500.
© Bibliothèque de l'Institut de France

**DÈS LA FONDATION
DE L'INSTITUT
APPARAÎT AINSI
LE SOUHAIT
CONSTANT
DE DOTER
LA BIBLIOTHÈQUE
D'UNE
DOCUMENTATION
IMPORTANTE,
SAVANTE ET
DE QUALITÉ, MAIS
NON D'OUVRAGES
DE PURE
BIBLIOPHILIE**

Dès la fondation de l'Institut apparaît ainsi le souhait constant de doter la bibliothèque d'une documentation importante, savante et de qualité, mais non d'ouvrages de pure bibliophilie. Elle fut conçue, non pas comme une bibliothèque-musée, mais comme une bibliothèque de travail, utile aux membres de l'Institut qui, élus très jeunes, avaient leur œuvre à écrire.

Aujourd'hui, la bibliothèque de l'Institut appartient, avec les quatre autres bibliothèques dites « de grands établissements », à la famille des bibliothèques universitaires et, à ce

titre, reçoit une subvention de fonctionnement du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Ce budget ne lui permet guère de réaliser d'importantes acquisitions de documents anciens. En 1995, 80 000 francs et, en 1996, moins de 50 000 francs leur furent consacrés. Ces achats parmi lesquels on note, pour l'année 1995, le manuscrit du discours de réception de Chateaubriand à l'Académie française, un état inconnu du *Dictionnaire* de la même académie et une gravure ancienne représentant l'Institut à l'époque du « Palais des beaux-arts », cherchent à compléter des fonds et demeurent en rapport étroit avec l'histoire de l'institution.

La participation des académies et de l'Institut

La participation financière des académies et de l'Institut aux achats de la bibliothèque est très faible, peut-être en raison de la tutelle collégiale exercée sur la bibliothèque par une commission de représentants des cinq académies.

Des acquisitions notables furent cependant réalisées dans le passé à la suite de grands dons, sans doute dans un élan de reconnaissance et de fierté. Ainsi, en 1911, furent acquises, lors de la vente de la bibliothèque Metternich et pour la collection Lovenjoul, les épreuves de *Louis Lambert* corrigées par Balzac. L'ouverture de la bibliothèque Thiers s'accompagna elle aussi de l'achat de plusieurs fonds, notamment, en 1917, de la bibliothèque de 6 000 volumes de Jules Claretie, administrateur de la Comédie française.

Les dons d'ouvrages par les académies sont en revanche très importants. Elles déposent à la bibliothèque non seulement leurs publications, celles des établissements sur lesquels elles exercent une tutelle (Écoles françaises d'Athènes, de Rome, Casa de Velasquez...), mais aussi de nombreux livres reçus en hommage. L'Académie des inscriptions et belles-lettres a donné 344 livres en 1994 et 364 en 1995.

Les membres de l'Institut donnent aussi individuellement leurs œuvres (souvent aimablement dédiées), certains ouvrages récents ou d'autres encore provenant de leur bibliothèque personnelle, lorsque la place vient à y manquer. C'est traditionnellement le cas, à l'instar de Léopold Delisle en 1905, des membres de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, détenteurs d'encombrants mais indispensables ouvrages d'érudition.

**LES ÉCHANGES
DE PUBLICATIONS
DES CINQ
ACADÉMIES AVEC
DES ACADÉMIES
ÉTRANGÈRES SONT
PAR TRADITION
VIVACES
ET ORIGINAUX,
CAR ILS APPORTENT
UNE PRODUCTION
IMPRIMÉE RARE
ET CIRCULANT
PARFOIS HORS
DES CIRCUITS
COMMERCIAUX**

Parfois, des héritiers souhaitent compléter, par de beaux exemplaires, la collection des œuvres – y compris les tirés à part – d'un membre défunt. Ces dons peuvent aussi concerner un pays étranger, comme celui de l'impératrice d'Iran, Farah Pahlavi, lorsqu'elle fut élue membre associé étranger de l'Académie des beaux-arts.

Les échanges de publications des cinq académies avec des académies étrangères sont par tradition vivaces et originaux, car ils apportent une production imprimée rare et circulant parfois hors des circuits commerciaux. 641 périodiques sont donnés chaque année à la bibliothèque par les académies, parmi lesquels 339 proviennent de l'Académie des sciences.

D'une manière générale, 70 % des acquisitions de livres et de périodiques contemporains entrent à la bibliothèque par voie de don.

Les dons et legs

Les dons et legs de collections privées, destinés à une académie, à l'Institut ou à la bibliothèque elle-même, constituent la source d'enrichissement la plus considérable.

Les donateurs trouvent dans l'Institut de France une institution prestigieuse, stable et indépendante des fluctuations politiques, où leur collection gardera son unité, comme la collection de Maxime Du Camp donnée à l'Académie française et composée de livres, de manuscrits et de photographies. Souvent, la collection porte le nom du donateur et c'est à une commission d'académiciens qu'il revient d'autoriser à bon escient les consultations et les publications ultérieures.

Certaines collections se trouvèrent fondues dans le fonds général, tels les 2 000 volumes de Nêlie Jacquemart ou les 950 livres de la bibliothèque de Paul Morand. Mais la plupart des grands fonds ont conservé le nom de leur donateur. La place manque ici pour les énumérer. L'on ne citera pour exemple que le fonds Georges Duplessis (1834-1899), directeur du Cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale, membre de l'Académie des beaux-arts (5 000 ouvrages), la Bibliothèque Bolivar, fondée à Paris à la fin du XIX^e siècle par plusieurs états d'Amérique du Sud, puis confiée à l'Institut, et le fonds Karaiskakis relatif à Paul Valéry, légué à l'Académie française en 1986.

Deux importantes bibliothèques furent données à l'Institut de France au début de ce siècle :

fage – en 1953 – et l'électricité, en 1962. Elle maintint cependant jusqu'en 1980 une tradition d'achats en ventes publiques, concernant des auteurs mineurs déjà présents dans la collection. A partir de 1959, elle reçut une aide de la Direction des bibliothèques pour la reliure des collections et l'acquisition des ouvrages de référence indispensables. Plusieurs dons importants vinrent compléter la collection : le fonds Buloz, composé de la correspondance administrative de la *Revue des Deux-Mondes* au XIX^e siècle, avec les lettres de divers collaborateurs de la revue et la correspondance de Flaubert, riche de 3 000 lettres, legs de Mme Franklin-Grout, nièce de l'écrivain.

– la bibliothèque Thiers, riche de 130 000 volumes, 1 500 périodiques, 40 000 estampes, 450 des-

sins et 2 000 manuscrits, appartient à la Fondation Dosne-Thiers, legs réalisé en faveur de l'Institut en 1905 par Félicie Dosne, belle-sœur d'Adolphe Thiers. Elle est établie dans l'hôtel particulier de l'homme d'État, situé place Saint-Georges à Paris et devait être consacrée « à l'histoire moderne et plus particulièrement à l'histoire de la France ». Elle demeure aujourd'hui spécialisée dans l'histoire du XIX^e siècle et reste rattachée, selon la volonté de sa fondatrice, à la bibliothèque de l'Institut qui lui délègue un conservateur d'État deux jours par semaine.

Des achats et de nombreux dons vinrent enrichir cette bibliothèque au début du siècle. En 1926, le legs considérable de Frédéric Masson, historien de Napoléon et secrétaire perpétuel de l'Académie française, en a fait un haut lieu de l'histoire

napoléonienne. Victime de sa richesse, elle dut alors affronter des difficultés financières aujourd'hui jugulées au prix d'un train de vie modeste.

Travaux de recherche

Plusieurs travaux récents ont été consacrés aux collections de la bibliothèque. En 1995, un stagiaire de l'ENSSIB, Daniel Bornemann, a réalisé le catalogue informatisé de 540 livres de voyages – publiés avant 1800 – qui seront inclus dans la base de données *Bibliographie de la littérature des voyages en langue française*³. En 1996, une autre stagiaire, Aude Le Dividich, a consacré son mémoire d'étude à l'élaboration de méthodes d'évaluation et de mise en valeur du patrimoine scientifique de la bibliothèque⁴. Un ouvrage d'Annie Chassagne sur la bibliothèque de l'ancienne Académie royale des sciences est en préparation⁵, ainsi qu'une thèse d'École des chartes consacrée aux relations du collectionneur Charles Spoelberch de Lovenjoul avec ses libraires.

Ces recherches ouvrent la voie à d'autres études inspirées par les fonds patrimoniaux de la bibliothèque, encore trop peu connus^{*}.

Mireille Pastoureau
Janvier 1997

Honoré de Balzac, *Épreuves corrigées du Lys dans la Vallée*, 1835.
© Bibliothèque de l'Institut de France.
Collection Spoelberch de Lovenjoul

– la collection Spoelberch de Lovenjoul, léguée à l'Institut en 1907, est consacrée à la littérature romantique française². Elle se compose de 1 500 manuscrits, 40 000 livres, 900 périodiques relatifs à Balzac, Théophile Gautier, Sainte-Beuve, George Sand, Musset, Dumas père, Gérard de Nerval, Vigny, etc. Installée à l'origine dans un ancien couvent de Chantilly et aujourd'hui confiée à la bibliothèque de l'Institut, elle fut gérée par d'illustres conservateurs, mais elle n'eut jamais les moyens de mettre en œuvre une ambitieuse politique d'acquisitions. Il lui fallut d'abord installer le chauff-

2. Charles Spoelberch de Lovenjoul (1836-1907), érudit belge, collectionneur de documents sur les écrivains romantiques français.

3. Daniel BORNEMANN, *La Bibliographie de la littérature des voyages de langue française à la bibliothèque de l'Institut*, Mémoire d'étude établi sous la direction de François Moureau, ENSSIB, 1995.

4. Aude LE DIVIDICH, *Défense et illustration du patrimoine scientifique des bibliothèques : étude et évaluation du fonds scientifique ancien de la bibliothèque de l'Institut*, Mémoire d'étude établi sous la direction de François Dupuigrenet Desroussilles, ENSSIB, 1996.

5. Annie CHASSAGNE, *La Bibliothèque de l'Académie royale des sciences au XVIII^e siècle*. A paraître fin 1998.

* Cet article ne traite pas de la bibliothèque du duc d'Aumale, conservée au Musée Condé de Chantilly, qui appartient à l'Institut de France mais n'est pas rattachée à la bibliothèque de l'Institut.

LES COLLECTIONS DE MANUSCRITS DE LA BIBLIOTHÈQUE DE L'INSTITUT DE FRANCE

Les collections de manuscrits de la Bibliothèque de l'Institut de France ont pour noyau initial les « 2 000 manuscrits » rassemblés par le procureur Antoine Moriau pour son usage personnel et légués en 1760 à la ville de Paris avec le reste de sa bibliothèque.

L'ancien fonds

Plutôt que la collection d'un bibliophile, il s'agit d'une bibliothèque de travail : peu de manuscrits médiévaux, peu de littérature, seulement quelques belles reliures, et surtout des textes fondamentaux, où dominent nettement la théologie, le droit et l'histoire de France¹. Moriau y avait joint la collection des Godefroy père et fils, historiographes de France entre 1632 et 1681, formée de documents originaux et de copies concernant l'histoire de la

France entre la mi-xvi^e et la mi-xvii^e siècle². Les manuscrits de Moriau, hors fonds Godefroy, forment aujourd'hui « l'ancien fonds », soit les numéros 1 à 835, plus quelques autres, représentant 11,9 % du fonds général³.

À la Révolution, la collection de la ville de Paris devenue celle du jeune Institut national s'enrichit de manuscrits prélevés dans les dépôts littéraires. C'est l'occasion de récupérer quelques épaves des collections des anciennes académies royales, principalement l'Académie des sciences.

Au xix^e siècle, les collections s'accroissent considérablement, par des dons et legs de particuliers, ainsi que par les dons des différentes académies. Les premiers achats connus ont lieu au xx^e siècle seulement.

Si une fraction non négligeable des manuscrits n'a pas de provenance répertoriée, et s'il est difficile d'évaluer en particulier la part des saisies révolutionnaires, on peut cependant estimer que la proportion des achats ne représente que 1 % de l'ensemble des manuscrits du fonds général, alors que les dons et legs constituent au moins 70 %, et les provenances institutionnelles (dons des académies) environ 10 %.

Actuellement le fonds général comprend 7 707 numéros. Chronologiquement, le xix^e et le xx^e siècles y dominent largement, avec respectivement 42 et 32 %, suivis de loin par le xviii^e siècle (15 %) et le xvii^e siècle (9,6 %).

Le nouveau fonds

Les manuscrits du « nouveau fonds » ont dans leur très grande majorité un lien direct avec l'Institut⁴. Il s'agit principalement de papiers d'acadé-

miciens, le plus souvent donnés ou légués par eux-mêmes ou par leurs héritiers, directement à la bibliothèque ou bien à l'académie dont ils étaient membres. Parfois ce sont des ensembles restreints, constitués par exemple uniquement de correspondance – ainsi toute la correspondance reçue par Jérôme Carcopino a été confiée par sa famille à la bibliothèque –, ou d'un choix de documents – par exemple, le compositeur Henri Büsser a fait don de son vivant d'un certain nombre de manuscrits musicaux.

LES MANUSCRITS DU NOUVEAU FONDS ONT DANS LEUR TRÈS GRANDE MAJORITÉ UN LIEN DIRECT AVEC L'INSTITUT

Mais parfois ce sont de véritables archives personnelles, formant un fonds complexe : papiers familiaux, documents de travail, manuscrits d'œuvres, correspondance... C'est le cas des fonds Louis Hautecoeur, Félix Labisse ou Ferdinand Brunot. Il arrive aussi que, pour des raisons

1. Alfred FRANKLIN, *Les anciennes bibliothèques de Paris*, t. 3, Paris, 1873, p. 181-300 (Chapitre « Hôtel de ville »), en particulier p. 182-189 (legs Moriau).

2. Cette collection a été au xix^e siècle séparée du fonds général, pour faire l'objet d'un catalogue particulier. Elle comporte 555 numéros. François GEBELIN, *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Paris, Bibliothèque de l'Institut, Collection Godefroy*, Paris, 1914.

3. Marcel BOUTERON et Jean TREMBLOT, *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France : Paris. Bibliothèque de l'Institut, ancien et nouveau fonds*, Paris, 1928. Un premier catalogue de l'ancien fonds avait été établi au xix^e siècle : Fernand BOURNON, *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de l'Institut*, Paris, 1890. Un supplément recensant les accroissements du fonds général a paru en 1962 : J. TREMBLOT DE LA CROIX, *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Tome LIV : Paris, Bibliothèque de l'Institut de France*, Supplément, Paris, 1962. Le catalogue des acquisitions ultérieures est consultable à la bibliothèque.

4. Les exemples qui suivent ont été choisis de préférence parmi les accroissements récents, moins connus puisque leur catalogue n'est pas publié.

Edouard Vuillard, *Croquis et esquisses, 1890-1905*
© Bibliothèque de l'Institut de France.

intellectuelles ou affectives, les papiers soient répartis entre plusieurs institutions. Ainsi Charles Samaran a-t-il attribué lui-même par legs aux archives départementales du Gers tous ses papiers sur l'histoire de la Gascogne, et à la bibliothèque de l'Institut tout ce qui concernait ses autres domaines d'activité.

Parfois les fonds se constituent en plusieurs étapes. Le peintre Jacques-Émile Blanche a donné à la bibliothèque un ensemble de documents personnels et familiaux. Après son décès, son neveu et exécuteur testamentaire a remis un important lot resté entre ses mains, qu'il a complété quelques années plus tard d'un nouveau don, permettant ainsi la constitution d'un fonds remarquable.

Quelques fonds importants n'émanent pas d'académiciens, mais ont été confiés à la bibliothèque en raison du prestige de l'Institut : par exemple, les papiers de René Waldeck-Rousseau,

donnés par sa veuve, ou bien encore la correspondance d'Anna de Noailles, provenant de quatre dons différents, ou encore le fonds dit Wellington, composé de lettres personnelles adressées à Joseph Bonaparte interceptées par Wellington ou perdues lors de la bataille de Vitoria en 1813, et offertes à l'Institut cent quarante ans plus tard par son descendant, le septième duc de Wellington.

La bibliothèque de l'Institut s'ef-

force aussi de collecter la « littérature grise », travaux universitaires français et étrangers, portant sur l'histoire de l'Institut ou des académiciens, et souvent produite à partir de ses propres fonds. Elle a recueilli notamment une trentaine de thèses et mémoires sur l'œuvre de Julien Green.

Enfin, dans la mesure où ses moyens financiers le lui permettent, elle procède à des achats. Ainsi, en 1991, 1992, 1995 et 1996, elle a acquis successivement un ensemble de lettres de Condorcet à Turgot, des lettres de Condorcet à Guyton de Morveau et

des manuscrits politiques inédits de Condorcet, en complément du fonds existant, très important, donné par Eliza O'Connor, fille de Condorcet. A cause des prix très élevés atteints par les manuscrits, les acquisitions doivent être soigneusement sélectionnées, après concertation avec les autres institutions publiques susceptibles d'être intéressées par les mêmes documents.

Archives ou bibliothèques

Pour les chercheurs qui travaillent sur l'histoire de l'Institut ou sur ses membres, il est souvent difficile de faire la différence entre les fonds manuscrits de la bibliothèque de l'Institut et les documents conservés par les différents services d'archives de l'Institut. La distinction est claire pour les archives organiques, conservées par les archives de l'Institut ou de chaque académie⁵ ; elle l'est beaucoup moins en ce qui concerne les archives personnelles des académiciens. Ceux-ci, ou leurs héritiers, peuvent choisir de déposer les papiers à la bibliothèque ou aux archives.

Dans certains cas, la bibliothèque et les services d'archives détiennent des fonds complémentaires, comme pour les correspondances de Ferdinand Fouqué et d'Alfred Lacroix, partagées entre les archives de l'Académie des sciences et la bibliothèque⁶, ou le fonds Paul Morand, légué à l'Académie française. Parfois aussi, en fonction des attachements professionnels et institutionnels, des papiers d'académiciens peuvent être remis à d'autres institutions, telles que le Collège de France, la Fondation nationale des sciences politiques, la bibliothèque du Louvre, le Muséum d'histoire naturelle.

Dans l'intérêt de la recherche, il est très important d'établir des relations avec d'autres services et d'autres institutions et de s'efforcer de faire circuler informations, inventaires et catalogues.

Fabienne Queyroux

5. Chaque académie conserve ses propres archives. Celles de l'Académie des sciences forment un service distinct ; celles de l'Académie française, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, de l'Académie des beaux-arts et de l'Académie des sciences morales et politiques sont placées sous la responsabilité de l'archiviste de l'Institut.

6. Voir : *Histoire et mémoire de l'Académie des sciences : guide de recherches*, sous la direction d'Eric BRIAN et Christiane DEMEULENAERE-DOUYÈRE, Paris, 1996.

LE FONDS SCIENTIFIQUE DE LA BIBLIOTHÈQUE DE L'INSTITUT

Le fonds scientifique est une composante importante de la bibliothèque de l'Institut, tant pour les manuscrits que pour les périodiques ou les ouvrages imprimés ; quelques instruments scientifiques sont même conservés à la bibliothèque. L'histoire de ce fonds se confond avec l'histoire de la bibliothèque en général, elle-même liée à l'histoire de l'Institut.

lui appartenant dans sa séance du 5 Pluviôse an v (5 janvier 1797). Cette collection nous est connue par plusieurs inventaires répertoriant cartes, manuscrits, instruments, imprimés et journaux. La bibliothèque de l'Institut conserve en particulier un catalogue

systematique des ouvrages établi en 1764 et complété jusque vers 1784. Nous avons ainsi une idée précise de la collection : riche d'environ 1 000 à 1 200 titres, elle était composée essentiellement d'ouvrages du XVIII^e siècle, de la seconde moitié surtout, et elle

Louis Joblot, *Observations d'histoire naturelle faites avec le microscope, Paris, 1754-1755.*
© Bibliothèque de l'Institut de France

Le fonds initial

Le fonds initial est constitué de trois apports principaux :

– *Les saisies révolutionnaires* : dès la fin de l'année 1796, des autorisations sont données au bibliothécaire de l'Institut pour effectuer des prélèvements dans tous les dépôts littéraires. Certaines listes d'ouvrages nous sont connues ; elles ne comptent que très peu de documents scientifiques : sur les 2 000 titres prélevés dans les dépôts de la rue de Lille, de la rue Marc, de la rue Antoine et dans celui des Cordeliers, une centaine de titres seulement relèvent du domaine scientifique pur. Nous n'avons pas décompté en effet les nombreux ouvrages de voyages.

– *Les fonds des anciennes académies royales* : on peut considérer l'apport de l'Académie royale d'architecture et celui de l'Académie royale des sciences. D'après les inventaires qui nous sont parvenus, le premier est un fonds modeste d'environ 150 titres (imprimés et manuscrits) ; sur cet ensemble, une vingtaine seulement relèvent du fonds scientifique et ne sont pas forcément tous présents à la bibliothèque de l'Institut, puisqu'une partie du fonds avait été attribuée à l'École centrale des travaux publics, future École polytechnique.

Beaucoup plus intéressant est le fonds de l'ancienne Académie royale des sciences, réclamé par l'Institut comme

Joseph-Louis Lagrange
(1736-1813), *Mécanique et physique*. Manuscrit
© Bibliothèque de l'Institut de France

couvrait tous les domaines : mathématiques, physique, astronomie, voyages, histoire naturelle, médecine...

Les sciences fondamentales prédominent ; l'astronomie et les voyages d'observation sont très bien représentés avec environ 200 titres ; la médecine compte 115 titres, l'anatomie 60 ; les arts et métiers, l'économie rurale et l'agriculture sont moins riches.

Plusieurs collections de journaux, en particulier ceux qu'éditaient les différentes académies françaises ou étrangères (Académie de Berlin, de Saint-Petersbourg, Royal Society de Londres...) complétaient cet ensemble. Les manuscrits sont très variés. Ils sont liés à l'activité de l'institution, comme les planches préparatoires à la *Description des Arts et Métiers*, ou il s'agit de papiers personnels légués à l'Académie, comme le registre de relevés météorologiques de Louis Morin (1635-1715), médecin, membre de l'Académie des sciences.

Tous les exemplaires constituant cette collection ne se retrouvent pas sur les rayons de la bibliothèque de l'Institut ; certains furent sans doute attribués à d'autres bibliothèques, comme l'avaient été 200 ouvrages rendus par le Muséum d'histoire naturelle à l'Institut national. Les volumes appartenant à l'Académie sont identifiables grâce au cachet rouge apposé sur les feuillets et, pour

les volumes reliés, par le sceau – d'azur à un soleil d'or accompagné de trois fleurs de lys du même, deux en chef et une en pointe.

– *La bibliothèque de la ville de Paris*. Plusieurs catalogues nous sont parvenus : le catalogue du fonds Moriau, daté de 1763, et celui de la ville de Paris. Outre un catalogue alphabétique, il existe des inventaires systématiques ; la classification adoptée dans le catalogue Moriau a été reprise dans celui de la ville, et ultérieurement par la bibliothèque de l'Institut, et ce jusqu'en 1895. Les estimations suivantes prennent en compte les domaines de la physique, de l'histoire naturelle, de la médecine, de la chirurgie, des mathématiques, de la mécanique, de l'astronomie et de la navigation ; nous n'avons pas considéré les arts et techniques.

La partie scientifique du fonds Moriau se compose de 32 ouvrages du XVI^e siècle, 94 du XVII^e siècle, 111 du XVIII^e siècle, soit un total de 237. L'histoire naturelle y prédomine, avec plus de 100 titres. Les acquisitions de la ville de Paris pour les sciences furent très importantes, puisque nous passons de 237 à 975 titres. Si les acquisitions les plus nombreuses concernent le XVIII^e siècle, elles ne sont pas négligeables pour les siècles précédents (23 titres pour le XVI^e siècle, 74 pour le XVII^e).

Les domaines de loin les plus importants restent l'histoire naturelle, près de 300 titres, et la médecine, 260 titres si on y ajoute la chirurgie et l'anatomie. Ces matières sont celles que l'on retrouve dans les manuscrits de l'ancien fonds, où figurent par exemple plusieurs manuscrits de recettes médicales.

Les accroissements au XIX^e siècle

Dès sa création, l'Institut national eut à cœur de compléter les collections mises à sa disposition.

Dans sa séance du 5 germinal an IV (25 mars 1796), il se préoccupe d'obtenir les journaux étrangers lui permettant de « connaître l'état des sciences et des arts chez les nations éclairées de l'Europe ». Le 5 Pluviôse an V, il demande à chaque classe de dresser une liste des acquisitions nécessaires au travail de chacune d'elle ; dès le lendemain, la classe des sciences physiques et mathématiques incite chacune de ses sections à travailler à l'établissement de cette liste. Dès les premières séances également, sont présentés à l'assemblée les livres remis en hommage par leurs auteurs, académiciens ou non, et qui viendront enrichir les collections de la bibliothèque.

Tout au long du XIX^e siècle, ces dons représenteront un accroissement régulier reflétant les recherches et découvertes présentées à l'approbation de l'Académie. Les documents à notre disposition ne nous permettent pas d'évaluer la part des achats dans l'accroissement du fonds de la bibliothèque ; on peut penser cependant que ce souci était constant, comme en témoignent les abonnements à des périodiques scientifiques.

On peut se rendre compte de l'explosion documentaire constituée par le XIX^e siècle en donnant quelques chiffres pour certains domaines du fonds scientifique (les titres de périodiques sont compris dans ces décomptes, ainsi que les brochures et les tirés à part).

Les domaines définis ne sont pas toujours bien respectés ; les ouvrages

d'optique par exemple ne sont pas systématiquement répertoriés dans la rubrique « optique », mais peuvent être intégrés à la physique, les observations météorologiques se trouvent parfois en physique, parfois en astronomie. Les chiffres relevés peuvent néanmoins donner une idée du volume de documents présents à la bibliothèque (cf. tableau).

Des dons exceptionnels viennent aussi enrichir le fonds : Achille Delesse (1817-1881), géologue, académicien en 1879, laisse une collection d'environ 500 titres (y compris les tirés à part) centrés sur la géologie. Le fonds Jean-Baptiste Dumas (1800-1884), membre en 1832 de la section de chimie, comprend environ 400 titres d'ouvrages de chimie du XIX^e siècle. Alphonse Laveran (1845-1922) a laissé une centaine de livres de médecine. Des manuscrits et des mémoires imprimés, provenant de Jean-Baptiste Huzard, directeur de l'École vétérinaire d'Alfort, illustrent la vie scientifique de l'Institut au XIX^e siècle. De Gabriel Auguste Daubrée (1814-1896), membre de la section de minéralogie de l'Académie en 1861, directeur de l'École des Mines, la bibliothèque de l'Institut conserve, outre une très riche correspondance

(manuscrits 2420-2435), une partie de sa bibliothèque, essentiellement faite de mémoires et tirés à part, mais aussi une trentaine d'ouvrages anciens tels le *De re metallica* d'Agri- cola ou l'*Action du feu central* de Romé de L'Isle.

D'autres dons complètent aussi de façon rétrospective les fonds anciens : le don Sénarmont, qui, en 1889, fait entrer à la bibliothèque une centaine d'ouvrages, parmi lesquels *Le Discours de la méthode* de Descartes avec un envoi autographe de l'auteur au Père Mersenne, plusieurs ouvrages de Denis Papin, un *Traité de l'équilibre des liqueurs* de Pascal ayant appartenu à Nicole...

La très riche collection de Benjamin Delessert, imprimés – 105 titres pour le XVI^e siècle, 243 pour le XVII^e, 1 606 pour le XVIII^e et près de 4 000 titres pour le XIX^e –, herbiers (herbier cingalais d'Hermann, herbier de Laponie constitué par Linné), manuscrits, tels les dessins de Federico Cesi pour le *Museo cartaceo* de Cassiano dal Pozzo et les dessins des plantes d'Amérique du Père Plumier, complète magnifiquement les collections d'histoire naturelle du fonds d'origine.

En ce qui concerne les manuscrits scientifiques, l'apport du XIX^e siècle

représente les deux tiers de l'ensemble du fonds général. Ce sont surtout des papiers de membres de l'Institut : mémoires, ouvrages, notes de travail, cours suivis ou professés, correspondance... Certains ensembles sont très complets, comme les papiers de Cuvier ; d'autres sont moins riches mais cependant importants : on peut citer les noms de Joseph Bertrand, Augustin Fresnel, Marcelin Berthelot, Joseph Liouville...

Le XX^e siècle

Pour le XX^e siècle, le nombre de manuscrits scientifiques versés à la bibliothèque est nettement moins important. On peut néanmoins citer la correspondance du paléobotaniste René Zeiller (1847-1915), une partie de la correspondance du géologue Ferdinand Fouqué (1828-1904) et de son gendre Alfred Lacroix (1863-1948), secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, les papiers de Gaston Darboux (1842-1917), et de Marcel Brillouin (1854-1948).

Les ouvrages imprimés et les périodiques, témoins de la vie et des échanges académiques, continuent de parvenir à la bibliothèque par l'intermédiaire de l'Académie des sciences. Des dons de bibliothèques scientifiques sont également venus enrichir les collections ; on peut citer celle de Pierre-Paul Grassé (1895-1985), et l'ensemble des articles d'Alfred Jost (1916-1991).

Les acquisitions actuelles concernent, outre les œuvres des académiciens, des ouvrages d'histoire des sciences permettant une meilleure exploitation du fonds. Exceptionnellement, la bibliothèque peut procéder à quelques achats, comme celui, tout récemment, d'un herbier de Jean-Baptiste Chomel (1671-1740), médecin du roi, associé botaniste de l'Académie royale des sciences.

Annie Chassagne

Ancien fonds

Quelques divisions du classement systématique

	XVI ^e siècle	XVII ^e siècle	XVIII ^e siècle	XIX ^e siècle
Physique	16	97	424	4 365
Mathématiques	48	138	415	1 770
Mécanique	16	40	92	845
Astronomie	54	157	255	1 775
Optique	5	12	9	43
Navigation	2	10	81	383
Instruments de mathématiques	5	18	14	71
Mélanges de mathématiques et de physique	10	47	187	2 016